

DURÉE

IBC 14 heures soit 2 jours répartis
si possible sur 3 semaines

PRÉ-REQUIS

Aucun

INTERVENANT

Formateur PRAP IBC certifié INRS

LIEU

Dans votre entreprise

PUBLIC

- 10 personnes maximum
- Pour les PMR  nous consulter

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Matériel IBC :
 - o 1 caisse avec poignées
 - o 1 caisse sans poignées
 - o tout autre objet correspondant à l'activité de l'entreprise et les aides techniques associées

Pédagogie ludique et applicative,
expérimentations pratiques, jeux
de rôles, applications concrètes.
Alternance de périodes de
formation en présentiel et
d'applications en entreprise
pendant l'intersession
70 % pratique 30 % théorique

FORMATION INITIALE ACTEUR PRAP PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE INDUSTRIE BTP COMMERCE ET ACTIVITES DE BUREAU

OBJECTIFS

Prévenir les risques professionnels par des actions concrètes ou par des remontées d'informations sur les risques réels rencontrés dans les situations de travail du quotidien.

COMPÉTENCES VISÉES

- Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques
- Inscrire ses actions dans la démarche de prévention
- Réaliser l'évaluation de ses risques professionnels
- Adapter et optimiser ses pratiques professionnelles

CERTIFICATION

Délivrance d'une attestation individuelle de formation et d'un certificat Acteur PRAP IBC après avoir assisté à l'ensemble de la formation ET sous réserve de réussite à l'épreuve certificative.
Certificat valable 24 mois - MAC (maintien et actualisation des compétences) à réaliser pour prolonger la validité du certificat.

MOYENS ET DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

Livret ED 7201 remis à chaque stagiaire

PROGRAMME

- MAÎTRISER LES FONDAMENTAUX DE LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

- Les cadres légal et institutionnel de la prévention des risques
- Les enjeux de la prévention des risques sur la santé, le travail et la performance
- Les processus d'apparition des risques professionnels
- Les différents risques de son secteur d'activité
- Les notions d'accident de travail, d'accident de trajet et de maladie professionnelle

- INSCRIRE SES ACTIONS DANS LA DÉMARCHE DE PRÉVENTION

- Connaître son potentiel d'action dans la démarche de prévention
- Participer activement à la démarche de prévention
- Interagir efficacement avec les autres acteurs de la prévention

- RÉALISER ÉVALUATIONS DE SES RISQUES PROFESSIONNELS

- Les techniques de prise de hauteur pour observer son travail
- Les limites du corps humain : anatomie, physiologie, pathologies
- Repérer les facteurs de chutes, d'accidents de manutention et de TMS
- Identifier les composantes d'une situation de travail génératrices de risques
- Évaluer ses contraintes physiques, mentales et émotionnelles
- Analyser les phases de travail à risque dans son activité professionnelle
- Les outils de recherche d'améliorations préventives

- ADAPTER ET OPTIMISER SES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Les manutentions protectrices adaptées à son métier
- L'utilisation des aides techniques préventives